



PROCES VERBAL  
N° 10/CNCMP/2013

L'an deux mille treize et le Mercredi 06 Mars à 11 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibety, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

**COMMISSION DES PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES**

**1°/-Examen** de la lettre N°058/CPM/SI reçue le 06 Mars 2013, demandant l'approbation des dossiers d'appel d'offres relatifs aux :

1. travaux de construction et de la butimage de la route Kseir Torshane-Choum
2. travaux de construction de la route Mederdra-Erkiz

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits dossiers d'appel d'offres.

**2°/-Examen** de la lettre N°053/CPMP/SI reçue le 27 Février 2013, demandant l'approbation de la demande de propositions relative à la mise aux normes du Centre Hospitalier National.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP autorise la CPMP/SI de continuer le processus d'évaluation.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE**

**3°/-Réexamen** de la lettre N° 052/CPMP/SsouV reçue le 25 Février 2013, demandant l'approbation de la décision d'appliquer une procédure de remise de pénalités de retard à la SOMACOGIR, dans le cadre du marché relatif à la construction de clôtures pour les rapatriés du Sénégal.

**Décision**  
Les informations fournies ne permettent pas à la CNCMP d'approuver la remise de pénalités de retard à la SOMACOGIR, dans le cadre du marché relatif à la construction de clôture pour les rapatriés du Sénégal.

4/-Examen de la lettre N° 054/CPMP/SsouV regue le 27 Février 2013, demandant l'approbation des projets de marchés relatifs à l'acquisition de 1382 vaches laitières pour les familles rapatriées du Sénégal.

**Décision**  
Sur la base des informations fournies la CNCMP, approuve lesdits projets de marché attribués comme suit :

- Lots de 864 vaches laitières attribués à SOMATH pour un montant de 131.025.800 UM TTC avec un délai de livraison de 30 jours à partir de la date de notification du marché.
- Lots de 225 vaches laitières attribués AAD Sarl pour un montant de 33.250.000 UM TTC avec un délai de livraison de 30 jours à partir de la date de notification du marché.
- Lots de 224 vaches laitières attribués à Ets Balel et Frères pour un montant 36.535.000 UM TTC avec un délai de livraison de 30 jours à partir de la date de notification du marché.
- Lots de 69 vaches laitières attribués à Ets Mohamed Lemine et Frères pour un montant 11.497.500 UM TTC avec un délai de livraison de 30 jours à partir de la date de notification du marché.

5/-Examen de la lettre N° 056/CPMP/SsouV regue le 03 Mars 2013, demandant l'approbation du Plan Prévisionnel de passation des Marchés du projet de développement Agricole Intégré pour le Renforcement de la Sécurité Alimentaire (PDAI-PRSA).

**Décision**  
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit Plan Prévisionnel de passation des Marchés du projet de développement Agricole Intégré pour le Renforcement de la Sécurité Alimentaire (PDAI-PRSA).

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

7/-Examen de la lettre N° 018/CMSEF regue le 25 Février 2013, demandant l'approbation du projet de marché par entente directe relatif à la mission de sécurité et de sureté du Port de Nouadhibou.

**Décision**  
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente directe avec la Société Mauritanienne de Sécurité Privée pour un montant de 35.486.784 UM TTC avec un délai d'exécution de 12 mois.

8/-Réexamen de la lettre N°013/CPMSEF regue le 18 Janvier 2013, demandant l'approbation du Plan de Passation des Marchés de la CPMSEF pour l'exercice 2013.

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit Plan Prévisionnel de passation des Marchés de la CPMSEF pour l'exercice 2013.

### COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SNDE

9°/-*Réexamen* de la lettre N°0156/CPMP/SNDE reçue le 26 Février 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation combinée des offres techniques et financières relatives aux travaux du lot 6 du réseau de distribution d'eau de la ville de Nouakchott.

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation qui propose de retenir, aux fins de l'ouverture des offres financières, les soumissionnaires suivants:

- Groupement AGRINEQ/COPRI
- L'entreprise SARAH,
- Groupement BONA/SETRAH/ AB TP,
- Groupement MACOBA-TP/CGC
- Groupement AY SHAHEEN/SOMIBA TP

### COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

10°/-*Examen* de la lettre N°084/CPMPSR reçue le 20 Février 2013, demandant l'approbation du projet d'avenant relatif à la réalisation d'APD de Baylane au Brakna.

### Décision

Les informations fournies ne justifient pas la passation d'un avenant.

11°/-*Examen* de la lettre N°088/CPMPSR reçue le 21 Février 2013, demandant l'approbation de la manifestation d'intérêts relative au recrutement d'un consultant pour la réalisation d'études d'APD et du DAO relatif aux travaux de champ industriel de 10.000 ha de canne à sucre à Fom Gleita

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve la manifestation d'intérêt relative au recrutement d'un consultant pour la réalisation d'études d'APD et le DAO relatif aux travaux de champ industriel de 10.000 ha de canne à sucre à Fom Gleita.

12°/-*Examen* de la lettre N°101/CPMPSR reçue le 03 Mars 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres financières relatives au recrutement de consultants pour la réalisation d'études d'APD de cinq barrages dans les Wilayas de Hodh El Gharbi, Gorgol et Guidimakha en quatre lots distincts.

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évacuation qui propose l'attribution provisoire du marché comme suit :

- Lot 1 : Groupement ESABR/GID pour un montant de 35.273.380 UM TTC et 59.700 \$ USD et TVA et un délai d'exécution de 6 mois.

- Lot 2 : Groupement KV/JGIC pour un montant de 31.649.074,80 UM TTC et TVA et un délai d'exécution de 5 mois.
- Lot 3 : Groupement MCG/SAFI pour un montant de 92.363.364 UM TTC et TVA et un délai d'exécution de 8 mois.
- Lot 4 : Groupement MCG/SAFI pour un montant de 60.691.982 UM TTC et TVA et un délai d'exécution de 6 mois

**13°/-Examen** de la lettre N°056/CPMPSR reçue le 17 Février 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à la fourniture de pesticides contre les ennemies des cultures en 06 lots distincts.

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché comme suit :

- Lot 1 : Ets TAWFIK pour un montant de 168.000.000 UM TTC ET TVA et un délai d'exécution de 90 jours.
- Lot 2 : fourniture de 90 tonnes de pesticide micro-granulé contre les foreurs des tiges à l'Ets Mehmoud Mahmoud Ould El Med Moctar pour un montant de 69.300.000 UM TTC et un délai d'exécution de 90 jours.
- Lot 3 : fourniture de 21.000 litres de Fenthion 640g/l ULV contre les oiseaux granivores à l'Ets Mehmoud Mahmoud Ould El Med Moctar pour un montant de 136.500.000 UM TTC et un délai d'exécution de 90 jours.
- Lot 4 : fourniture de 10 pulvérisateurs monté su véhicules) à l'Ets AGIRCO pour un montant de 55.000.000 UM TTC et TVA et un délai d'exécution de 90 jours.
- Lot 5 : fourniture de filet de capture et supports pour lutte anti-aviaire à l'Ets Mohamed Abderrahmane Ould Béchir pour un montant de 5.980.000 UM TTC et un délai d'exécution de 90 jours.
- Lot 6 : fourniture de 400 détonateurs sonores plus bombonnes de gaz du butane de 12 kg à l'Ets El Maaly & Frères pour un montant de 18.696.000 UM TTC et TVA et un délai d'exécution de 90 jours.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES**

**14°/-Examen** de la lettre N°0399/CMSSBIE reçue le 27 Février 2013, demandant de rendre infructueux le DAO relatif au « service de restauration du personnel de la SMH ».

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve la décision rendant infructueux le DAO relatif au « service de restauration du personnel de la SMH ».

**15°-Examen** de la lettre N°407/CMSSBIE reçue le 05 Mars 2013, demandant l'approbation du DAO relatif à la réalisation de 10 nouveaux systèmes d'AEP dans la Wilaya du Hodh Echargui.

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit DAO sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

**16°-Examen** de la lettre N°0398/CMSSBIE reçue le 26 Février 2013, demandant l'approbation de l'Avis à manifestation d'intérêts relatif au second projet des Miniers (PRISM II) pour la sélection d'un consultant pour la « mise en place de bases de données pétrolières »

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit avis à manifestation d'intérêts.

**17°-Examen** de la lettre N°0389/CMSSBIE reçue le 25 Février 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts relatives à « l'accompagnement aux certifications ISO de la SOMIR ».

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la dérogation demandée concernant la liste restreinte composée des quatre bureaux suivants :

- APAVE INTERNATIONAL(France)
- Groupement Deyel/AIEX (cote d'ivoire)
- HIBC(USA)
- PARLYM INTERNATIONAL(France)

**18°-Examen** de la lettre N°0392/CMSSBIE reçue le 25 Février 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts relatives aux « normes de sécurité pour le secteur aval des hydrocarbures ».

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas la liste restreinte présentée car quatre bureaux de cette liste n'ont pas répondu à l'avis à manifestation d'intérêts et recommande de relancer l'avis en objet.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SOMELEC**

**19°-Examen** de la lettre N°0164/CPM/SOMELEC reçue le 10 Février, demandant l'autorisation de lancer une consultation restreinte dans le cadre du projet relatif à l'acquisition de véhicules utilitaires à Nouakchott.

**Décision**

Les informations fournies ne justifient pas le recours à une consultation restreinte dans le cadre du projet en question.

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE L'APAUS

20°/- **Examen** de la lettre N°058/CPMP/APAUS reçue le 21 Février 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des réponses à l'avis à manifestation d'intérêts relatif à la sélection d'un consultant pour la maîtrise d'œuvre du projet d'électrification rurale par énergie solaire de la zone de l'Aftout Echargui.

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport qui propose la sélection provisoire de huit firmes de consultants suivantes:

- STUDI
- Association : CGM/YANDALUX GMBH
- Association : SOLENER/RED/BECT-TENMIYA
- Association : INTEC/LAHMEYER/INTERNATIONAL/SCET-RIM
- Association : FIHTNER/SAHEL CONSULTING
- Association : EMCO/ARIES
- NOVEC
- ONEE

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS SOCIAUX

21°/- **Examen** de la lettre N°0122/CPMSS reçue le 04 Mars 2013, demandant l'approbation du Plan prévisionnel de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé.

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit Plan prévisionnel de Passation des Marchés Publics.

### LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

### Les membres du Comité Permanent

Mohmed Abdellahi Ould Zeine

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibetly

Raifa Mint Kassim

Ciré Amadou

Abderrahmane Abdoul

